



BPJEPS AF • A

ACTIVITÉS DE LA FORME - COURS COLLECTIFS

Diplôme de niveau IV - Formation en 10 mois - 600h (dont 180h de FOAD)

EMPLOIS & COMPÉTENCES

Le BPJEPS AF atteste de compétences permettant d'évoluer en tant qu'éducateur sportif ou coach des activités de la forme, au sein de structures privées, associatives ou au titre de travailleur indépendant.

Le titulaire du BPJEPS AF réalise, de manière autonome et contre rémunération, des prestations d'accueil, d'animation, de découverte d'initiation et de perfectionnement. D'autres débouchés se présentent également dans l'enseignement, la vente, la communication liés au secteur.

La validation du diplôme permet :

- L'encadrement de groupes et la conduite d'actions d'animations,
- La participation à l'organisation, à la gestion et au fonctionnement de la structure organisatrice,
- La participation aux actions de communication et de promotion de la structure employeur,
- La participation à l'entretien et à la maintenance de matériel et des installations.

MODALITÉS D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

- UC1** • être capable d'encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- UC2** • être capable de mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- UC3** • être capable de concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme.
- UC4** • être capable de mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option «cours collectifs».

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 18 ans
- Répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation :
 - être titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), PSC1 ou titre équivalent.
 - réussir les tests liés à ces exigences
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation.